



BULLETIN MUNICIPAL de JUILLET 2015

EDITO du MAIRE

Le Budget 2015 a été établi en tenant compte de la baisse des dotations de l'état soit une diminution de près de 27% (25343€). Cette réduction sera également portée en 2016 et en 2017. Une nouvelle fois, les élus ont fait le choix de ne pas augmenter les taux : 12,39% pour la taxe d'habitation, 14,73% pour la taxe foncière bâtie, 40,02% pour la taxe foncière non bâtie et 34,72% pour la CFE. Ces taxes sont inchangées depuis de nombreuses années. La commune renouvelle pour cette année la prise en charge à 70% du coût de l'enlèvement des ordures ménagères soit 20 558€.

Des travaux de réfection ont également été programmés ainsi qu'une étude sur l'eau, le cabinet BARTHELEMY FOURTET a été diligenté pour une étude sur la mise en accessibilité du foyer rural, de la mairie, de l'église et du cimetière afin de respecter l'agenda de mise en accessibilité de nos bâtiments publics.

Lors du Conseil Municipal du 23 mai 2015 il a été demandé aux élus de choisir entre un regroupement à trois communautés de communes (Argentat, Saint Privat, Mercœur) ou à six communautés de communes (en plus Beynat, Beaulieu, Meyssac). Après de longues discussions, se posant les bonnes questions à savoir :

- Comment conserver une qualité des services rendus à la population malgré la contrainte budgétaire ?
- Comment générer de l'activité économique source de richesse et d'emplois ?
- Comment répartir les compétences ?
- Et finalement quel est le bon périmètre d'intervention pour notre future intercommunalité ?

Vote à l'unanimité pour une future « intercommunalité » à deux fois trois.

Le 1^{er} juin lors du congrès des maires à Argentat, les six communautés de communes se sont prononcées :

- 31 communes pour deux fois trois
- 29 communes pour une fois six

Tous les maires rencontreront la Secrétaire Générale de la préfecture pour argumenter leurs choix. La décision finale sera prise avant la fin de l'année par le préfet et la CDCI (commission départementale de coopération intercommunale).

Corinne BOUSSU

BUDGET COMMUNAL 2015

Recettes de fonctionnement

Excédent de fonctionnement 2014 reporté	82 596.39
Produits exceptionnels	690.00
Produits des services	104 828.00
Impôts et taxes	287 473.00
Dotations et Participations	32 577.00
Autres produits gestion courante	10 630.00
Total Recettes	518 794.39

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	167 346.39
Charges du personnel	170 740.00
Atténuations de produits	6 500.00
Autres charges gestion courante	66 657.00
Charges financières	5 440.00
Charges exceptionnelles	120.00
Opération d'ordre	25 503.00
Virement section investissement	61 488.00
Dépenses imprévues	15 000.00
Total Dépenses	518 794.39

Recettes investissement

Subventions d'investissement	85 492.00
Emprunts	200 000.00
Immobilisations corporelles (terrain nu)	4 000.00
Dotations fonds divers/réserves	12 605.36
Virement section de fonctionnement	61 488.00
Opération d'ordre	25 503.00
Total Recettes	389 088.36

Dépense investissement

Immobilisations incorporelles (frais études)	6 284.00
Immobilisations corporelles	5 500.00
Remboursements emprunts	45 340.00
Solde d'exécution reporté d'investissement	19 744.36
Dépenses imprévues d'investissement	53 130.00
Immobilisations en cours	259 090.00
Total Dépenses	389 088.36

DIVERSES INFORMATIONS :

La canicule : ADOPTEZ LES BONS REFLEXES cf. dépliant joint.

Le CEN qu'est-ce que c'est ?

Le directeur du Conservatoire d'Espaces Naturels visite la Xaintrie

Créée en 1992, cette association d'intérêt général a pour objectif, en lien étroit avec le monde rural, de préserver et de valoriser le patrimoine naturel du Limousin.

A l'instar de son cousin conservatoire du littoral qui rachète des plages et côtes maritimes à des propriétaires privés pour les « offrir » au giron public, l'ambition affichée de cette structure est de préserver nos plus beaux espaces de biodiversité et paysages régionaux. Une fois l'acquisition réalisée, le « conservatoire » s'attache, en partenariat avec le monde paysan ou forestier, à réaliser un entretien des lieux par les hommes. Cette collaboration permet ainsi au milieu naturel d'être préservée et aux usagers locaux riverains de pouvoir vivre de leur exploitation. Le CEN travaille en étroite collaboration avec les instances du monde de la chasse, agricole et forestier qui sont représentés au sein de son conseil d'administration. Aujourd'hui, ce sont 175 sites parmi les plus emblématiques du Limousin qui sont ainsi durablement protégés. Ils représentent près de 3000 ha de milieux remarquables.

Le CEN Limousin est propriétaire ou gestionnaire de plusieurs centaines d'hectares de milieux naturels d'exception présents sur la Pays vallée de la Dordogne.

En Xaintrie, le CEN possède notamment 16 Ha d'anciennes landes à bruyères et forêt sur pente autour des tours de merle sur la commune de St Geniez ô merle. L'association ambitionne l'acquisition prochaine de près de 60 ha de bois sur pente supplémentaires, en amont de ce site.

Pierre Seliquer est le Directeur du Conservatoire d'Espaces Naturels du Limousin. Durant deux jours il est venu rencontrer les élus et acteurs locaux afin de faire connaître les objectifs et missions de sa structure.

Distribution :

Le bulletin municipal est distribué par les élus selon leurs emplois du temps, il est disponible en mairie et maintenant sur le site internet de la mairie : www.mairie-st-geniez-o-merle.com

Pour les personnes qui veulent consulter internet.

L'ancien ordinateur de la mairie est à votre disposition en mairie

Permanence Conseillère Départementale

Madame Laurence DUMAS : Conseillère Départementale tient une permanence à la maison du département de St Privat tous les jeudis matins sur rendez-vous au 05.55.28.26.60

Le CCAS : son rôle ?

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) est à l'écoute et à la disposition de toute personne se trouvant dans une situation momentanément difficile d'autre part il met en place certains services. Il étudie chaque démarche de la même manière avec une obligation de confidentialité. Il a un budget propre et un fonctionnement autonome. Le Président est obligatoirement le maire. Il est composé d'élus et de représentants (association, autres)

Contact : Mme BOUSSU : 05.55.28.21.86

Lors de la séance du 01 juin les membres du CCAS ont délibéré et ont voté favorablement à l'unanimité pour la mise en place d'un transport par taxi vers les foires d'Argentat les 02/07/2015, 17/12/2015. Celui-ci est destiné PRIORITAIREMENT aux personnes démunies de voiture ou inaptes à la conduite. Un courrier personnalisé a été adressé aux intéressés.

Sécurité Routière Tous Responsable : Soyons vigilant

En Corrèze le mois de mai 2015 a enregistré 16 accidents corporels qui ont fait 1 tué et 21 blessés dont 12 hospitalisés. Le bilan provisoire de l'année 2015 fait état de

72 accidents corporels (-23% /2014)

8 tués (+1/2014)

92 blessés (-22%/2014)

RESPECTONS LES ZONES A « 30 »

Le Service Civique un dispositif au service de l'engagement des jeunes et de la cohésion nationale:

Le Service Civique est un dispositif national créé par la loi du 10 mars 2010 qui permet à toute personne volontaire, notamment aux jeunes de 16 à 25 ans, de s'engager dans une action au service de l'intérêt général auprès d'un organisme à but non lucratif (associations, collectivités locales, établissements publics...)

L'engagement de service public est un engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois, et donne lieu au versement d'une indemnité de 467.34€ prise en charge par l'état, à laquelle s'ajoute 106.31€ minimum versé par l'organisme porteur de mission et, le cas échéant, 106.31€ de bourse à condition d'être au RSA, ou de vivre avec ses parents au RSA ou encore d'avoir une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5^{ème} ou 6^{ème} échelon.

En Limousin, 165 structures sont agréées pour accueillir de jeunes volontaires en Service civique. 1224 jeunes ont ainsi été recrutés depuis le lancement du dispositif.

CONTACTS :

DRJSCS du Limousin 24 rue Donzelot 87 000 LIMOGES Tèl : 05 55 45 24 50	Alain BLANDIN Conseiller Jeunesse Tèl : 05 55 45 24 58 Mèl : alain.blandin@drjscs.gouv.fe
---------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------

Le Foyer Rural : mot de la présidente

En tant que Présidente du Foyer Rural de St Geniez ô Merle depuis 12 ans (association créée en 1971), je suis au regret de vous informer qu'en fin d'année 2015, notre association arrêtera ses activités au sein de notre commune PAR MANQUE DE

BENEVOLES.. Je souhaite transmettre le flambeau à toute personne qui ait envie de s'investir pour animer notre CHERE COMMUNE. N'hésitez pas à m'appeler au 06 78 70 04 99

Véronique Puraymond et l'équipe du foyer

L'AFOXA (Association des Forêts de Xaintrie et du Pays d'Argentat)

Siège social : Mairie de Saint-Geniez-ô-Merle (19220) 05.55.28.21.86

Mot du président :

Le Pays Vallée de la Dordogne Corrézienne, territoire sur lequel l'AFOXA entend agir est couvert à 60% par 50 000 ha de forêt essentiellement feuillues. 96% de ces forêts appartiennent à 11 000 propriétaires privés. Cependant, il n'y a pas d'esprit ou de culture forestière dans la population locale. La raison principale étant que la moitié des propriétaires de bois possèdent moins de 2ha. Ainsi donc les bois sont tous exploités, en jachère ou abandonnés, même ceux qui seraient faciles d'accès.

L'AFOXA créée il y a 11 ans par un noyau de propriétaires forestiers motivés, veut porter la voix de la forêt, bien sûr auprès des propriétaires forestier afin qu'ils puissent devenir des sylviculteurs avertis, mais aussi auprès des élus, des médias ou du grand public afin que cette ressource qui sommeille, abonde l'économie locale pour le profit de tous. Forte de 200 adhérents représentant 4000 ha environ, AFOXA organise des réunions techniques, des sorties de découvertes à thèmes, prodigue des conseils en sylviculture et diffuse un bulletin trimestriel. Le siège social est en mairie de Saint Geniez ô Merle et nous n'avons qu'à nous féliciter de la bonne entente que nous avons avec cette commune forestière.

M. François POLIDOR

La piscine de Bassignac le Haut est ouverte du 1^{er} juillet au 31 août 2015

Samedi et Mercredi de 10h30 à 12h et 15h à 20h

Dimanche, lundi, jeudi et vendredi de 10h30 à 12h et de 15h à 19h

Mardi fermée

Se renseigner au 05.55.28.24.72 pour les tarifs

Les Brûlis :

Un nouvel arrêté préfectoral portant règlementation de l'usage du feu sur le département de la Corrèze (cf, tableau joint)

- **Période orange** : les périodes allant du 15 février au 31 mai et du 1^{er} juillet au 30 septembre
 - **Période verte** : le reste de l'année
 - Le Préfet peut définir par arrêté préfectoral une **période rouge** (sécheresse, vent, chaleur....)
-

Les six offices de tourisme des Communautés de Commune d'Argentat, Mercoeur, Saint-Privat, Beaulieu, Beynat, et Meyssac ont fusionné ; le prochain rapprochement se fera avec l'Office du tourisme de la Dordogne Lotoise

La destination Vallée de la Dordogne a été retenue au niveau national et international par le Ministre Délégué au Tourisme

OUVERTURE DE LA CHASSE

Arrêté préfectoral relatif à l'ouverture et la fermeture de la chasse pour la campagne 2015-2016, dans le département de la Corrèze.

Période d'ouverture le 13 septembre 2015 à 8 heures au 29 février 2016 au soir.

Ramassage des encombrants

Le prochain ramassage des encombrants aura lieu en octobre, la date n'est pas encore fixée. Toute personne désireuse de bénéficier de ce service et qui ne sera pas là en octobre peut se faire connaître en mairie dès cet été.

Rappel :

Horaires des déchetteries :

- Argentat : Bondigoux – Route de Neuville – 05 55 28 96 52
 - Du lundi au samedi
 - 8 h à 12h – 13h 30 à 17h 30 (hiver)
 - 8 h à 12 h – 14 h à 18 h (été)
- St Privat : Les Chanaux – 06 79 28 39 97
 - Du lundi au mercredi de 14 h à 17 h30
 - Du jeudi au samedi de 9h à 12 h – 14 h à 17h 30
- Goules : Les Fraux – 06 82 56 34 84
 - Mercredi et vendredi de 13 h 30 à 17 h 30
 - Samedi de 8h à 12 h

De plus, la mairie de St Geniez o Merle met à votre disposition à un collecteur de **bouchons** et de **piles**.

Un peu d'histoire

Fête Nationale Française

La prise de la Bastille , le 14 juillet 1789, symbolise le fin de l'ancien régime et les débuts de la révolution française. Mais c'est la fête de la Fédération, mise en place le 14 juillet 1790 pour commémorer l'événement, qui célèbre l'union nationale. Cette fête a lieu chaque année depuis 1880.

ETAT CIVIL

Monsieur Jean Marie LACROIX du Vert décédé le 13 juin 2015 à l' EHPAD de St Privat

Monsieur Serge REPPEL du Puy La Fourche décédé le 28 juin 2015 à St Geniez ô Merle

Les Tours de Merle

UNE SAISON AUX TOURS DE MERLE, SOUS LE SIGNE DU RENOUVEAU

Les Tours de Merle ont connu des années sensationnelles et des périodes plus ternes. Il n'en reste pas moins que ce site historique et touristique est un lieu phare pour le tourisme en Xaintrie et un joyau du Limousin médiéval.

Un partenariat confirmé

Face aux enjeux économiques et touristiques d'un tel site, la Commune a engagé des démarches partenariales, avec le Département, l'Agence de Développement Touristique de la Corrèze et la communauté de communes de Saint Privat. L'objectif est de construire un projet de développement adapté et d'engager une diversité de financeurs publiques autour de ce projet.

"Un projet de préservation, de valorisation et de développement du site touristique des Tours de Merle" est en cours depuis ce début d'année et jusque 2017. Une coordination générale est assurée par l'Agence de Développement Touristique de la Corrèze (ADRT) par la présence d'une chef de projet, Nathalie Duriez.

Des travaux d'entretien conséquents et appréciables dès cette saison :

La plate-forme de la Tour Fulcon au centre du rocher est réouverte au public offrant, avec le panorama de la Tour Pesteils, le plein de vertige... et de sensations fortes.

Le passage en bois d'accès à l'ancienne Tour romane et à flan de falaise est à nouveau franchissable pour le plus grand plaisir du visiteur... Charpente et toiture ont été rénovées au mois d'avril.

Une dévégétalisation menée en mars et avril permet de dévoiler à nouveau le rocher aux yeux de tous. (co-financement par la DRAC (Direction des Affaires Culturelle) à hauteur de 50%).

Divers travaux de sécurisation ont eu lieu dans les différents lieux d'accueil et sur le rocher en lui-même.

L'agent d'entretien du site et les services techniques, ponctuellement, contribuent depuis avril à mettre en valeur le site et à améliorer la sécurité du visiteur.

Une communication renforcée et un programme d'animation étoffé

Le dépliant des Tours de Merle s'est renouvelé et simplifié, des affiches sont diffusées dans les abri-bus du Département, le programme des animations pour l'été propose 2 à 4 activités par semaine... Des animations médiévales sont au programme en juillet... des démonstrations de fauconnerie seront à nouveau proposées en août... et d'autres activités diverses et gratuites sont programmées... Cet été, 9 saisonniers sont recrutés pour le fonctionnement du site.

En juillet et août, 3 visites guidées sont proposées tous les jours à 11h, 15h et 17h.

Afin de contribuer à la réalisation de ces travaux et de ces actions d'amélioration, la communauté de communes de Saint Privat participe financièrement à hauteur de 25 à 50% du coût total.



Equipe des saisonniers 2015

Nathalie DURIEZ (chef de projet)

QUE S'EST-IL PASSE A ST GENIEZ O MERLE

Dimanche 05 Avril : Une 4^{ème} société de chasse a vu le jour, sous la houlette d'Aurélie Mouret (présidente) ; les enfants sont allés à la CHASSE aux œufs, après une quête animée et fructueuse, enfants, parents et élus ont bu le verre de l'amitié.



Vendredi 08 mai a eu lieu la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale



Dimanche 17 mai, 16 collégiens finlandais et leurs 2 professeurs sont venus en Xaintrie. Après avoir déjeuné à la Vieille Auberge, ils ont visité les Tours de Merle, ils sont reparti enchantés et ont continué leurs périples pour quelques jours en Corrèze.



Vendredi 29 mai, une équipe de l'émission Equidia est venue aux Tours de Merle, ils étaient accompagnés d'une ancienne miss France Sophie Thalmann. Nous ne manquerons pas de vous informer de la diffusion de cette émission.



Le 21 juin 2015, l'APAX (Association Patrimoine Animation Xaintrie) a organisé une journée du patrimoine de pays, ce jour-là toutes les chapelles et églises du canton de St Privat été ouvertes.

Merci à Marie-France Chevallier et Marie-France Jurbert qui étaient présentes pour recevoir les visiteurs

A VOS AGENDAS :

01 juillet au 31 août	Ouverture des Tours de Merle de 10h à 19h
01 juillet au 31 août	Tous les mercredis initiation à la forêt avec l'AFOXA renseignement à l'office du tourisme de St Privat au 05.55.28.25.83
05 juillet	Voyage annuel du foyer rural à St Cirq Lapopie se renseigner auprès de Véronique Puraymond au 06.78.70.04.99
13 juillet	Bal des pompiers à St Privat
16 au 19 juillet	Le Festival histoire de passage se tiendra cet été sur le Pays d'Argentat Programme complet sur : www.histoires de passages.com
02 août	Brocante Vide-Grenier à St Privat
07 août	Soirée d'Antan à St Privat avec les amis de la bourrée
08 août	Fête de l'agriculture à Jarrigoux
Du 21 u 24 août	Fête votive à St Privat (nombreuses animations durant tout le weekend end)
30 août	Amateurs de vieilles voitures, venez admirer les tacots du Rétro Mobile Club de Tulle qui seront devant la Vieille Auberge vers 12h30
30 août	Fête du cheval à St Privat
01 septembre	Rentrée scolaire
05 septembre	Comice agricole à Auriac
19 et 20 septembre	Journée du Patrimoine

Il faut toujours viser la lune,

Car même en cas d'échec, on atterrit dans les étoiles.

Oscar WILDE

